**MARCHE DE NETTOYAGE DES LOCAUX ET DE LA VITRERIE DE LA COUR D’APPEL DE RENNES**

**Annexe 3 du règlement de consultation**

**Mémoire technique type pour le lot 1**

Le soumissionnaire doit produire un mémoire technique pour chaque offre. Il doit renseigner ses rubriques, dans l’ordre où elles sont listées. Le mémoire technique ne pourra pas dépasser 10 pages.

1. **Le projet d’organisation : dispositif opérationnel par site, encadrement des équipes, temps d’intervention proposés pour la prestation et l’encadrement, effectif et qualification des personnels. Qualification et politique de formation des personnels**
2. **Gestion de la qualité (modalités de suivi, de contrôle et exploitation des résultats, modalités de traitement des demandes du client, établissement et transmission de rapports d’activité) - contrôle et modalités des actions correctives- Sécurité du chantier-moyens matériels**
3. **Modalités de remplacement des agents en cas d’absence ponctuelle - Modalités de remplacement des agents en cas d’absence prolongée-** **Organisation de la mise en œuvre du commencement des prestations.**
4. **Démarche environnementale : Le soumissionnaire doit prouver sa capacité à réaliser les prestations de manière écologique, avec un personnel formé aux normes de sécurité, santé et environnement.**